

Approche de la TD en matière de transition d'emploi

Dans le cadre de l'engagement de la Banque Toronto-Dominion et de ses filiales (désignées collectivement par l'appellation « la TD ») à être une institution financière bien gérée, nous cherchons des moyens de simplifier nos activités et nos processus de manière à améliorer la valeur et les services que nous procurons à nos clients. Il arrive que ces changements entraînent des regroupements de postes ou des réaffectations. Pour aider à limiter les conséquences de ces décisions sur nos employés, nous prenons les mesures suivantes :

- Informer les employés le plus tôt et le plus souvent possible;
- Cerner les postes vacants comparables à la TD dans la mesure du possible;
- Offrir aux employés la possibilité de poser leur candidature à d'autres postes à l'interne;
- Déployer tous les efforts possibles pour réduire l'incidence globale des changements en tirant parti de l'attrition naturelle et en adaptant d'avance les embauches;
- Apporter aux employés le soutien nécessaire, notamment par l'intermédiaire de programmes d'aide aux employés.

Lorsque les changements entraînent des pertes d'emplois, dans la mesure du possible, nous tâchons de faire ce qui suit :

- Aviser les employés concernés aussitôt que possible;
- Offrir des indemnités de départ égales ou supérieures aux exigences réglementaires et aux pratiques gagnantes de l'industrie;
- Proposer des services de reclassement externe aux employés visés afin de les aider à trouver un emploi qui leur convient à l'extérieur de la TD.